



ANNONCE RECRUTEMENT

POSTE VACANT POUR UNE DUREE D'UN AN RENOUVELABLE à
pourvoir dès que possible

**POSTE D'AGENT SOCIAL SUR LES DEUX STRUCTURES
INTERCOMMUNALES PRIORITAIREMENT A LA
CRÈCHE MULTI ACCUEIL « LES CASTORS JUNIORS » – FLORAC TROIS
RIVIÈRES ET ACCESSOIREMENT A LA
MICRO CRÈCHE « LES CHEVEUX D'ANGES » – SAINTE-ENIMIE**

Par voie contractuelle

Poste à temps non complet : 28 heures/ semaines – temps annualisé

Ce poste de « volante » mutualisé a été ouvert pour assurer les remplacements sur les deux structures en fonction des besoins du service.

Missions :

- Prendre soin de l'enfant de 2 mois à 6 ans accueilli quotidiennement au sein du multi-accueil en l'absence de ses parents.
- Assurer la sécurité physique et affective d'un groupe d'enfants dont il a la responsabilité en respectant les pratiques parentales
- Contribuer au développement et à l'éducation des enfants et assurer une bonne communication avec les parents par le biais des temps de transmissions.
- Mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité dans les locaux et notamment assurer la sécurité alimentaire des repas livrés par un prestataire
- Aménager l'espace pour l'accueil des enfants, assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie, désinfecter les jouets
- Participation aux réunions d'équipe et aux analyses de pratiques professionnelles
- Encadrement des stagiaires et des contractuels remplaçants

Profil recherché :

- 2 ans d'expérience au minimum auprès de jeunes enfants et être titulaire d'une certification au moins de niveau 5, enregistrée au répertoire national de certifications professionnelles prévu à l'article L. 335-6 du code de l'éducation (Cap petite enfance, diplôme d'assistants familiaux) ou 3 ans d'expérience au minimum en tant qu'assistant(e) maternel(le) agréé(e)
- **Adaptabilité / flexibilité / réactivité**
- Connaissances de l'environnement juridique des collectivités territoriales
- Devoir de réserve et sens du service public

COMPÉTENCES RELATIONNELLES REQUISES :

- Accueillir, écouter, créer une relation de qualité et de confiance
- Respecter l'enfant et ses parents (habitude de vie et rythme de l'enfant),
- Observer les enfants et échanger avec l'équipe d'encadrement,
- Analyser et prendre des initiatives,
- Analyser et adapter ses pratiques professionnelles,
- Etre autonome, disponible et ponctuelle,
- Savoir travailler en équipe, échanger les observations sur l'enfant, sur son développement, son évolution et les transmettre,
- Avoir l'esprit d'équipe et faire preuve d'adaptabilité,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CEVENNES

Immeuble le Rochefort – 4, route de Mende - 48 400

Florac Trois Rivières

Téléphone : 04 66 44 03 92

Email : contact@ccgcc48.fr - www.gorgescaussescevennes.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

- Uniformiser les pratiques professionnelles.

COMPÉTENCES TECHNIQUES REQUISES :

- Adaptabilité, disponibilité et réactivité
- Prise en charge individuelle et collective des enfants,
- Implication et respect du projet d'établissement,
- Aptitude à actualiser ses connaissances,
- Organisation, réactivité et rigueur,
- Maîtrise et respect des règles d'hygiène et de sécurité,
- Maîtrise des postures professionnelles à tenir en cas d'accident, de manifestation allergique, de trouble comportemental.

CONDITIONS ET CONTRAINTES D'EXERCICE :

- Horaires de travail **variables** en fonction des obligations de service public
- Planning communiqué 48h à l'avance en cas de congés annuel ou de remplacement pour autorisation d'absence ou formation
- Remplacement possible la veille pour le lendemain ou le jour même en cas de maladie ou urgence familiale
- Accès à un véhicule professionnel ou compensation frais de déplacement selon l'adresse de résidence
- 28 heures semaine – temps annualisé

Conditions :

Rémunération statutaire + régime
indemnitaire + COS LR + participation
prévoyance + participation mutuelle

Candidatures (CV + lettre de motivation manuscrite + copie des diplômes + dernier arrêté ou notification de réussite au concours) à adresser avant le **30 mai 2025** par courrier (à l'attention du Président de la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes) à l'adresse suivante :
Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes, Immeuble le
RocheFORT 4, Route de Mende- 48400 Florac Trois Rivières ou par mail à
Monsieur Fabrice DELTOUR : fabrice.deltour@ccgcc48.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CEVENNES

Immeuble le RocheFORT – 4, route de Mende - 48 400
Florac Trois Rivières

Téléphone : 04 66 44 03 92

Email : contact@ccgcc48.fr - www.gorgescaussescevennes.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30